

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :  
H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Comme chacun sait, les « Goujons » sont actuellement le théâtre de catastrophes en chaîne : des pannes continues de chauffage, donc, d'eau chaude également.

Le délabrement des communs est une honte et constitue un manque de respect et une forme de mépris à l'égard des locataires. Les locataires s'y sentent totalement abandonnés à leur sort.

Un comble est que le président du « Foyer anderlechtois » n'est même pas au courant de la situation, il est absolument étonnant que le concierge ne se soit pas donné la peine de relayer tous ces dysfonctionnements lourds de conséquences auprès du « Foyer anderlechtois ».

Tous les ascenseurs en panne, c'est une catastrophe pour les personnes âgées, les parents avec de jeunes enfants, les personnes dans un état de santé précaire et j'en passe.

Toujours aux « Goujons », les jeunes disposaient d'un local récréatif où ils aimaient se réunir et maintenant ce local leur a été retiré. Comment créer une ambiance conviviale dans cet endroit alors que l'on retire les moyens aux personnes qui souhaiteraient créer des activités. C'est tout à fait déplorable.

Mes questions sont les suivantes :

En tant que responsables du bien-être de l'ensemble des citoyens anderlechtois comment comptez-vous sensibiliser les responsables du « Foyer anderlechtois » ?

Pouvez-vous me dire quelles dispositions allez-vous prendre afin d'éviter ces situations répétitives et catastrophiques ?

Pouvez-vous trouver une solution afin de mettre un local de rencontre à la disposition des jeunes de l'immeuble ?

G. BORDONARO soutient et rejoint l'intervention de H. BENMRAH car la situation est assez problématique. Il a de nombreux contacts avec les locataires qui l'appellent pour plusieurs raisons. Il après ce soir que le local situé au rez-de-chaussée a été fermé. On connaît le contexte géographique, il n'y a pas d'espace de loisir, il y a bien un parc en face mais il n'y a strictement rien à y faire. Il pense qu'il faut vraiment trouver des réponses structurelles à ce problème. Le problème des ascenseurs en panne et des alarmes qui sonnent est récurrent. Apparemment, dès qu'une alarme sonne, un système informatique interrompt les ascenseurs par sécurité, ce qui est problématique pour les PMR, les personnes âgées, les services de secours. Ces personnes attendent des réponses structurelles pour continuer à vivre dans des conditions décentes.

Monsieur le Bourgmestre-Président rappelle que le « Foyer anderlechtois » est une entité autonome et que finalement, le contrôle exercé par le Conseil communal à travers les rapports de cet organisme est très limité. Le Collège a toutefois accepté cette interpellation parce qu'elle permet de faire le point sur un dossier particulièrement important à ses yeux. Reprocher au Président du « Foyer anderlechtois » de ne pas avoir connaissance de chacun des incidents qui se passent dans chacun de ses 4.000 logements prouve la méconnaissance du rôle d'un Président d'un conseil d'administration. Mais aussi la méconnaissance de l'implication toute particulière de L. MOSTEFA connu pour son investissement personnel maximal au service des locataires, de même que son écoute constante. Par exemple, il a aujourd'hui encore rencontré des jeunes pour discuter de l'affectation du local dont nous parlions. Sur la question de la propreté, il est bien de rappeler qu'il y a deux concierges dans ce bloc, mais aussi trois travailleurs chargés de l'entretien des communs, et encore du

personnel supplémentaire chargé de l'évacuation des conteneurs, tout comme une brigade de propreté passant tous les matins pour se charger des encombrants déposés quotidiennement. Il est difficile de faire des efforts plus conséquents ! Quant à l'état du bâtiment, s'il est vrai qu'il y a eu plusieurs pannes d'ascenseurs et de chauffage, les équipes du « Foyer anderlechtois » ont toujours été particulièrement réactives. A une exception de deux heures près, les logements ont toujours été accessibles puisqu'il y a différentes entrées dans le bloc chacune dotée d'un ascenseur. Lorsque l'un de ceux-ci est en panne, on peut donc toujours accéder à son étage par une autre entrée. Pour ce qui est de la chaudière, lorsque les pannes sont devenues trop récurrentes et trop difficilement réparables, le « Foyer anderlechtois » a mis en place une solution temporaire en urgence : une chaudière mobile a été installée dans les trois jours du constat de la panne. Plus globalement, ce bâtiment date des années 1970 et a fortement vieilli. C'est malheureusement le cas pour l'ensemble des constructions de ces années-là. Le chantier en cours coûte 22 millions d'Euros, c'est dire si c'est le plus important de toute la région bruxelloise. La première phase sera finie à la fin de cette année et la fin globale du chantier est annoncée pour la fin de l'année 2023. Cela donnera une nouvelle image de la tour des « Goujons » qui fera la fierté de ses locataires.

H. BENMRAH convient qu'il est normal que le Président du « Foyer anderlechtois » ne soit pas au courant de tout, mais il existe pourtant un concierge sensé relayer les informations auprès du Président.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que le Président du Conseil d'administration préside ce dernier. C'est toutefois au Directeur général du « Foyer anderlechtois » qu'il faut s'adresser en cas de problèmes.